



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE



Toulouse, le 13 octobre 2022

Communiqué de presse

Le Comité de bassin Adour-Garonne dresse le bilan de la sécheresse de l'été 2022

Le 11 octobre, **Alain Rousset**, président du Comité de bassin, a réuni les acteurs de l'eau aux côtés d'**Etienne Guyot**, préfet coordonnateur de bassin, lors d'une séance extraordinaire consacrée à un premier bilan de la sécheresse qu'a connue le grand Sud-Ouest cet été et qui se prolonge en ce début d'automne. L'enjeu de la séance était de prendre toute la mesure des impacts sur l'eau lors de cette année 2022 qui fera référence avec des températures et des précipitations qui ont battu tous les records avec des incidences fortes sur l'ensemble des usages de l'eau et des milieux aquatiques. Le comité de bassin a été conclu par **Bérandère Couillard**, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie.

Plus de 50% des cours d'eau en rupture d'écoulement

L'année 2022 affiche le plus grand nombre de cours d'eau en assec en juillet-août, selon le réseau de mesures mis en place en Adour-Garonne. Des **lâchers d'eau exceptionnellement précoces ont été opérés**, puis pilotés au plus juste pendant toute la période d'étiage pour maintenir un niveau suffisant dans les cours d'eau, notamment sur la Garonne.

La production d'eau potable sous haute surveillance

Conséquence de la baisse des niveaux d'eau et de l'impact du réchauffement des cours d'eau sur la qualité de l'eau, **plusieurs centaines de communes ont été confrontées à des difficultés** dans leur production d'eau potable, sur tous les secteurs du bassin Adour-Garonne. **Plusieurs dizaines de petites communes du bassin ont dû être alimentées par camions citernes.**

Des gestionnaires de l'eau, collectivités et services de l'État pleinement mobilisés

Pour faire face à cette situation, les acteurs ont été pleinement mobilisés à tous les niveaux.

Etienne Guyot, préfet de bassin Adour-Garonne résume : « Pour être efficace, la gestion de la crise a été établie à différentes échelles afin de préserver l'indispensable solidarité amont-aval. L'organisation de l'État est calée sur une logique hydrographique avec la mobilisation des préfets de sous-bassin, dont le rôle est déterminant pour prendre l'ensemble des mesures permettant de sécuriser les usages de l'eau. »

Des réponses structurelles anticipées pour faire face à l'accélération du réchauffement climatique

Pour **Alain Rousset**, « la réponse à la crise que nous traversons passera par la massification de la transition engagée par les territoires, et les collectivités ont un rôle majeur à y jouer. Nous devons accélérer la mise en œuvre des actions relatives à la sécurisation quantitative et qualitative de l'eau notamment vers l'agroécologie».

Alain Rousset a appelé à accélérer les travaux de sécurisation en eau potable et engager massivement les mesures d'adaptation au changement climatique prévues dans les feuilles de route par sous-bassin portées par les Etablissements publics territoriaux de bassin (EPTB). Le préfet de bassin et le président du Comité de bassin se sont engagés à faire un retour d'expérience, pour améliorer la gestion de crise, mais aussi pour alimenter la planification des investissements nécessaires.

Contacts presse :

Agence de l'eau Adour-Garonne : Catherine Belaval, 06 08 73 64 03, catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr

Préfecture : Delphine Amilhau, 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75 et Margot Scherer, 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31, service-presse@occitanie.gouv.fr